



Compte-rendu du CDAS du 26 mars 2026

L'ouverture du CDAS commence par la lecture d'une déclaration liminaire de FO, de la CFDT, de Solidaires et de la CGT Finances Publiques 62.

Réponse de Mme ORTIZ aux liminaires :

Le contexte budgétaire est difficile. Un effort a été fait mais le contexte national et international est défavorable. Malgré un budget maintenu, nous allons devoir faire face à des dépenses plus importantes.

– La restauration est un budget important qui va subir une augmentation du coût dû au contexte économique. C'est une prestation qui s'adresse au plus grand nombre et qui a intérêt à être conservé. On dénombre 6 restaurants administratifs dans le département. Mme ORTIZ souhaite une analyse de la cantine de Saint-Omer afin d'offrir une offre attractive favorisant la venue des 50 agents arrivant au Centre de Contact Amendes.

- Alan : dénonciation du démarchage intensif des retraités. Le sujet de la sécurisation des données sensibles a été abordé.

- Problème des indus abordé par la CGT Finances Publiques 62 : rappel d'indus sur 2 ans. La DGFIP a proposé l'étalement. L'indemnité devait être pérenne. Le retour en arrière n'a pas été transparent. Le délai pour rembourser est très court (1 an). Les agents n'ont pas été informés de ce contrôle a posteriori.

1) **Approbation du procès-verbal de la réunion du 17/11/2025** : Vote pour à l'unanimité. Solidaires n'a pas participé au vote puisque non présent à la totalité du dernier CDAS.

2) **Note d'orientations de l'action sociale 2026** :

Le budget de l'action sociale nationale est de 106 millions, soit un budget identique à 2025 malgré une inflation en constante augmentation !

- la restauration (54 % du budget) est l'axe de travail prioritaire. 6 restaurants administratifs dans le département. Espoir de maintenir la cantine de Saint-Omer grâce à l'arrivée des 50 collègues au centre de contact amendes. Mise en place d'une dynamique pour relancer le restaurant administratif de Saint-Omer. Une réflexion est

en cours avec le BIL et l'action sociale. Le prestataire de Calais pourrait éventuellement prendre en charge Saint-Omer.

- vacances loisirs (18 % du budget) sont fortement impactées par la hausse du coût des transports d'où une augmentation du reste à charge des familles et une offre en baisse regrettée par la CGT Finances Publiques même si les prestations restent d'une grande qualité.

- logement : peu de sollicitation dans le département. Un logement social est réservé sur le département. L'offre est réservée pendant 1 mois. Si personne n'est intéressé, le logement repart dans le circuit classique. Actuellement, l'offre concerne un appartement T4 à Lens.

Le CDAS doit être force de propositions. N'hésitez pas à nous faire remonter vos idées et remarques, nous les relaierons auprès du CDAS afin qu'elles soient étudiées au niveau national.

3) **Budget de l'action sociale 2026:** 106 millions. On constate :

- une baisse de la subvention pour les séjours enfants
- une baisse du coût réservé aux aides pécuniaires
- une baisse de l'aide à la parentalité

Concernant la restauration, le montant des restes à charge des agents est de 5,67€ à 6,22 € pour l'Ile de France et de 6,15€ à 6,70 € pour les autres régions.

La valeur faciale du titre restaurant reste fixée à 6 €, dont 3€ de part employeur .

- mode de sélection des colonies de vacances et vacances famille : l'an dernier, la CGT finances Publiques 62 avait dénoncé le mode de sélection des colonies de vacances et des vacances famille sous forme « 1^{er} arrivé 1^{er} servi ». Sur le même sujet, Solidaires a proposé de rédiger une demande commune sur cette question au niveau national prenant en compte la situation familiale et le quotient familial pour le mode de sélection des colonies de vacances et vacances famille : Vote POUR de Solidaires, FO et CGT. Abstention de la CFDT et vote CONTRE de l'Unsa.

- le budget des actions locales : le budget dédié aux actions locales décidées dans le cadre des conseils départementaux de l'action sociale est prévu à 4,2 Millions €. Les enveloppes seront attribuées à chaque département, sur la base d'une répartition en fonction du nombre de bénéficiaires (actifs/enfants/retraités).

4) **Crédits d'action locale 2026** : le budget local pour le Pas-de-Calais est de 75 381 euros.

- l'arbre de Noël : cette année, l'arbre de Noël aura lieu sous forme de cirque sur 2 sites Bruay (7 novembre à 15h30) et Calais (5 décembre vers 15h).

- le concours de dessin : comme en 2025, il sera ouvert jusqu'à 10 ans.

- les sorties : - village de Saint Joseph + restaurant pour 100 personnes

- château de Versailles en juin ou septembre 3 autocars sont prévus : 1 au départ de Calais, 1 au départ de Boulogne et 1 au départ de Béthune. Nous avons le choix entre le château de Versailles et le château de Compiègne. La CGT Finances Publiques aurait préféré la sortie au château de Compiègne qui aurait permis de proposer plus de places pour la sortie à Bellewaerde.

- Bellewaerde : une sortie en juillet et une en août. 400 places environ (200 sur chaque date)

-L'action galette des retraités a été bien appréciée, si elle est remise en place, ce serait ailleurs qu'à Arras l'an prochain.

- nouvelle convention avec une psychologue : 4 consultations par agent, cabinet à Boulogne/mer et à Arras. Possibilité de bénéficier d'une autorisation d'absence pour se rendre à la consultation.

- Une newsletter de l'action sociale va être mise en place à compter de cet été.

- Pour les futurs retraités, il convient de se rapprocher de l'action sociale afin de laisser vos coordonnées personnelles.

5) Forum de l'action sociale 2026

Réflexion sur la mise en place d'un forum de l'action sociale : les membres du CDAS n'y sont pas favorables eu égard à la géographie du département.

6) Questions diverses :

Questions de la CGT : - problème des chèques Kdodrive : la société qui fournit ces chèques ne rembourse pas l'auto-école. 14 dossiers sont concernés. C'est une prestation qui ne rentre pas dans le cadre d'un marché du secrétariat général. Mme Ortiz a écrit à la Directrice Départementale de la protection des populations afin de lui demander conseil pour mettre en place une procédure. Isabelle Sahm invite les agents concernés à faire patienter le plus possible les auto -écoles. Un recensement va être réalisé auprès des agents pour qui le chèque Kdodrive pose problème. En attendant, Kdodrive est suspendu. Aide au permis de conduire : 2026 sera une année blanche : vote POUR de FO, Unsa et Cfdt. Vote CONTRE de Solidaires et la CGT. Aucune aide ne sera donc accordée aux enfants s'inscrivant au permis de conduire en

2026. Nous aurions voulu trouver un autre prestataire dans l'attente de la résolution du contentieux avec Kdodrive mais la majorité en a décidé autrement.

- retour sur le questionnaire de satisfaction de la sortie goudale / cristallerie : 2 dates : 85 personnes ont participé à la sortie, 32 personnes ont répondu à l'enquête. Sortie sans transport. En moyenne, 70 % des personnes ont été satisfaites de la sortie.

- En fin d'année 2025, une sortie Cabaret a eu lieu suite à un excédent des crédits d'actions locales. La CGT a voté contre ce type de sortie car au vu du restant à charge (50 euros) au moment des fêtes de fin d'année, cette sortie allait bénéficier à une petite partie des agents. Nous avons donc demandé une analyse sur les bénéficiaires de la sortie cabaret (nombre d'enfants bénéficiaires, type de catégorie ayant bénéficié de la sortie). 249 personnes inscrites, 67 familles d'actifs, 64 familles de retraités. 40 personnes y ont participé. Selon les demandes, le public retraités intéressé a entre 67 et 70 ans, concernant les actifs, 50 % d'agents B en ont fait la demande, 30 % de C et 19 % de A. Sur les 40 personnes ayant été prises, aucune n'avait bénéficié de sortie organisée par l'action sociale au cours des 2 dernières années.

- L'action sociale a été contactée par Nausicaa. Cela peut-être une idée de sortie (ou billetterie) s'il reste du budget en fin d'année.

- l'action sociale a également été contactée par Bayard Jeunesse pour les enfants de 1 à 19 ans ...

- les crèches : pas de proposition de crèche sur la côte. Il y aura des berceaux sur Arras, Noeux-les-Mines

- la CGT Finances Publiques a demandé des explications sur la non mise en place d'une régie qui simplifierait les démarches de l'action sociale. Le secrétariat Général s'y oppose.

- nouveau partenariat avec le CSF

Les représentants de la CGT Finances Publiques 62

Laurent TESSIER suppléant Peggy VINCENT titulaire Jean-Jérôme LECOMTE expert